

Intervention sur l'emploi dans les Hautes-Pyrénées et sur les propositions pour l'avenir - Comité CGT 65 Privés d'emploi et Travailleurs précaires

Défendre l'emploi dans les Hautes-Pyrénées, pour éviter que d'autres personnes soient à leur tour confrontées au chômage ou à la précarité professionnelle : cela fait aussi partie de l'action menée par notre Comité.

Nous exprimons bien sûr notre soutien aux 76 salariés de l'usine Toupnot de Lourdes, qui luttent pour maintenir leur site et leurs emplois dans le département.

Nous sommes solidaires des camarades de la fonction publique, confrontés dans tous les secteurs à des suppressions de postes, notamment sous la forme de non remplacement de départs à la retraite.

Nous sommes solidaires des agriculteurs qui tentent une reconversion dans le domaine du « bio » et qui sont menacés aujourd'hui par la réduction ou la suppression des aides au maintien de leur activité.

Tous les lundis matins, nous accueillons à la Bourse du Travail de Tarbes des personnes qui sont confrontées à la perte de leur emploi. Nous mesurons chaque semaine les dégâts terribles occasionnés par la loi El Khomri, puis par les Ordonnances Macron, sur le monde du travail.

Nous pensons aussi aux difficultés rencontrées par les micro-entrepreneurs – ils étaient un peu plus de 1400 dans les Hautes-Pyrénées en octobre 2018. Beaucoup de ces personnes se sont lancées dans la création d'une micro-entreprise pour ne pas rester sans activité, et pour tenter de concrétiser un projet. Mais elles sont vite rattrapées, notamment au bout de la troisième année d'exercice, par des difficultés financières quasiment insurmontables.

Agir pour la défense des emplois existants est donc une nécessité. Mais nous pensons que, pour l'avenir, l'une des pistes à explorer est bien celle du partage de l'emploi, à travers la réduction du temps de travail. Les expériences menées dans les années 1990 à ce sujet ont rencontré des fortunes diverses.

Nous pensons pourtant qu'une réduction radicale du temps de travail est possible, à condition d'avoir le courage de la financer par des mesures nouvelles : le plafonnement des hauts revenus dans les grandes entreprises, le rétablissement de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune ou encore, la mobilisation du Crédit Impôt Compétitivité des Entreprises. Et pourquoi pas, la Taxe sur les Transactions Financières – en référence à la Taxe Tobin – pour financer des emplois nouveaux dans le domaine de la transition énergétique.

L'économie doit se mettre au service de l'être humain et au service de la planète !

Tarbes, 6 février 2019